



Distr. LIMITÉE

UNEP(DEPI)/CAR WG.45/3  
16 mai 2025

Original : ANGLAIS

---

Onzième réunion du consultatif scientifique et technique (STAC) du Protocole relatif aux zones et à la vie sauvage spécialement protégées (SPAW) dans la région des Caraïbes

Panama City, Panama, 30 juin 2025 - 3 juillet 2025

## **PROJET DE PLAN DE TRAVAIL POUR LE SOUS-PROGRAMME SUR LES AIRES SPÉCIALEMENT PROTÉGÉES ET LA FAUNE SAUVAGE (SPAW) POUR L'EXERCICE BIENNAL 2026 - 2027**

*Préparé par le Secrétariat et le SPAW-RAC sur la base des recommandations et décisions des réunions du STAC10 et de la COP12 de SPAW, et sur les résultats des activités du plan de travail 2023 - 2024 (2025) pour SPAW et d'autres questions régionales et internationales émergentes pertinentes.*

*Cette réunion est convoquée en personne et virtuellement. Les délégués sont priés d'accéder à tous les documents de la réunion par voie électronique et de les télécharger si nécessaire.*

\*Ce texte a été reproduit sans avoir été revu par les services d'édition.

## TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES.....	3
1. INTRODUCTION.....	5
2. DOMAINES THÉMATIQUES.....	7
2.1. Coordination des programmes et partenariats stratégiques .....	7
2.1.1. Objectifs stratégiques, cibles, principales activités et résultats attendus.....	7
2.1.2. Personnel du programme SPAW.....	11
2.1.3. Budget proposé (indicatif).....	12
2.2. Renforcement des zones marines protégées dans la région des Caraïbes .....	13
2.2.1. Objectifs stratégiques, cibles, principales activités et résultats attendus.....	13
2.2.2. Budget proposé (indicatif).....	16
2.3. Conservation des espèces menacées et en voie de disparition .....	17
2.3.1. Objectifs stratégiques, cibles, principales activités et résultats attendus.....	17
2.3.2. Budget proposé (indicatif).....	19
2.4. Conservation, restauration et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins .....	20
2.4.1. Objectifs stratégiques, cibles, principales activités et résultats attendus.....	20
2.4.2. Budget proposé (indicatif).....	23
3. CONCLUSION .....	24
ANNEXE I : VUE D'ENSEMBLE DES PROJETS DE SOUTIEN A LA MISE EN OEUVRE DU PROTOCOLE SPAW, AVEC INDICATION DES RESPONSABILITES DU SECRETARIAT ET DU SPAW-RAC .....	25
ANNEXE II. BUDGET DU SOUS-PROGRAMME SPAW POUR L'EXERCICE BIENNAL 2026-2027 27	
ANNEXE III : LISTE DES ACTIVITÉS NON FINANCÉES .....	28
ANNEXE IV : COLLABORATIONS ET SYNERGIES ACTUELLES ET POTENTIELLES AVEC DES INSTITUTIONS, DES PROJETS ET DES INITIATIVES SOUTENANT LE PROTOCOLE SPAW.....	31

## ACRONYMES

ACS	Association des États de la Caraïbe
ADEME	Agence française de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie
AMEP	Évaluation et gestion de la pollution environnementale
BE-CLME+	Économie bleue - Projet sur les grands écosystèmes marins des Caraïbes et du nord du plateau continental brésilien
BIP	Partenariat sur les indicateurs de biodiversité
BBNJ	La biodiversité au-delà des compétences nationales
CaMPAM	Réseau et forum de gestion des zones marines protégées des Caraïbes
CANARI	Institut des ressources naturelles des Caraïbes
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CARDIQUE	Corporation autonome régionale du Canal del Dique
CAR-SUCRE	Corporation autonome régionale de Sucre
CBD	Convention sur la biodiversité
FBC	Fonds pour la biodiversité des Caraïbes
CCAD	Commission centraméricaine de l'environnement et du développement
CERMES	Centre de gestion des ressources et d'études environnementales
CMS	Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage
CONABIO	Commission nationale pour la connaissance et l'utilisation de la biodiversité (Mexique)
COP	Conférence des parties
CRFM	Mécanisme régional de la pêche dans les Caraïbes
DEAL	Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Guadeloupe)
EMPAC	Projet d'activités efficaces d'AMP
ECOP	Professionnels de l'océan en début de carrière
L'UE	Union européenne
FiTI	Initiative pour la transparence dans le secteur de la pêche
GCRMN	Réseau mondial de surveillance des récifs coralliens
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GFCR	Fonds mondial pour les récifs coralliens
GdM LME	Grand écosystème marin du golfe du Mexique
IAC	Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues marines
ICRI	Initiative internationale pour les récifs coralliens
IOCARIBE	Commission océanographique intergouvernementale pour les Caraïbes et les régions adjacentes
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
IWC	Commission baleinière internationale
KM-GBF	Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal
LAC	Amérique latine et Caraïbes
LBS RAC	Centre d'activités régionales pour les sources terrestres de pollution marine
Fonds MAR	Fonds pour les récifs méso-américains
MoU	Protocole d'accord
MSP	Aménagement de l'espace marin
NAM-PAM	Réseau d'aires marines protégées d'Amérique du Nord
PNAB	Stratégie et plan d'action nationaux en faveur de la biodiversité

ONG	Organisation non gouvernementale
NOAA	Administration nationale des océans et de l'atmosphère
OBPS	Système de meilleures pratiques pour les océans
OECS	Organisation des États des Caraïbes orientales
OEWG-LBS	Groupe de travail à composition non limitée sur les sources terrestres de pollution marine
OECM	Autre mesure efficace de conservation par zone
OCM	Mécanisme de coordination des océans
OFB	Office français de la biodiversité
OSPESCA	Organisation des pêches et de l'aquaculture d'Amérique centrale
PA	Zone marine et côtière protégée
PROCARIBE+	Projet de protection et de restauration du capital naturel de l'océan dans les Caraïbes
RAN	Réseau d'activités régionales
RLE	Liste rouge des écosystèmes
RSSD	Orientations stratégiques pour les mers régionales
SMSN	Petits États insulaires en développement
SIMAR	Système d'information marine et côtière
SPAW	Zones spécialement protégées et faune
SPAW-RAC	Centre d'activités régionales pour SPAW
STAC	Comité consultatif scientifique et technique
ToT	Formation des formateurs
TNC	The Nature Conservancy
UWI	Université des Antilles
ONU	Nations Unies
UNEA	Assemblée des Nations unies pour l'environnement
PNUE	Programme des Nations unies pour l'environnement
UNOPS	Bureau des Nations unies pour les services d'appui aux projets
VNU	Volontaires des Nations Unies
RME	Région des Caraïbes
WECAFC	Commission des pêches de l'Atlantique Centre-Ouest
WESR	Salle de situation de l'environnement mondial
WIDECAST	Réseau de conservation des tortues de mer des Caraïbes
WWF	Fonds mondial pour la nature

## PROJET DE PLAN DE TRAVAIL POUR LES AIRES SPÉCIALEMENT PROTÉGÉES ET LA FAUNE SAUVAGE (SPAW SOUS-PROGRAMME POUR L'EXERCICE BIENNAL 2026-2027)

### 1. L'INTRODUCTION

1. Ce plan de travail couvre la période biennale 2026-2027 et décrit les priorités du Programme régional sur les aires spécialement protégées et la vie sauvage dans la région des Caraïbes (SPAW). Au cours de cette période, le plan de travail se concentrera sur les activités qui soutiennent la mise en œuvre du Protocole SPAW, les recommandations du STAC SPAW, et les décisions de la COP SPAW, ainsi que sa coordination avec d'autres programmes régionaux et organisations impliquées dans la conservation et la gestion de la biodiversité - en particulier en ce qui concerne les zones protégées et la faune sauvage - et avec les initiatives mondiales pertinentes et les accords multilatéraux sur l'environnement (AME).
2. Il reflète les efforts en cours pour intégrer davantage les sous-programmes SPAW et AMEP, renforcer la coordination avec le SPAW-RAC et s'aligner sur la Stratégie régionale et le Plan d'action pour la valorisation, la protection et/ou la restauration des habitats marins clés dans la Grande Caraïbe 2021 - 2030 adoptés par les Parties contractantes. Le plan de travail contribue à la stratégie à moyen terme de la Convention de Carthagène (2023-2030), au plan stratégique du SPAW-RAC 2023-2028, aux orientations stratégiques actualisées pour les mers régionales 2026-2029 (RSSD 2026-2029), ainsi qu'à la stratégie à moyen terme du PNUE (2026-2029).
3. Le protocole SPAW est entré en vigueur le 18 juin 2000. Avec l'adhésion la plus récente de Saint-Kitts-et-Nevis en 2024, un total de dix-neuf (19) gouvernements sont actuellement parties contractantes au protocole : Les Bahamas, la Barbade, le Belize, la Colombie, Cuba, la République dominicaine, la France, la Grenade, la Guyane, le Honduras, les Pays-Bas, le Nicaragua, le Panama, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Trinité-et-Tobago, les États-Unis d'Amérique et le Venezuela.
4. Les objectifs du sous-programme SPAW sont les suivants :
  - a) Augmenter la couverture et renforcer la gestion efficace des zones et des espèces marines et côtières protégées dans les cadres nationaux et régionaux dans l'ensemble de la région des Caraïbes (WCR) ;
  - b) Promouvoir la reconstitution et la conservation à long terme des espèces marines et côtières menacées et en voie de disparition, et favoriser l'utilisation durable de la biodiversité afin d'éviter tout nouveau déclin et toute nouvelle perte ;
  - c) Renforcer les capacités régionales de coordination, d'échange d'informations, de formation et d'assistance technique à l'appui des efforts nationaux de conservation de la biodiversité marine et côtière ; et
  - d) Favoriser les synergies et la coopération avec les traités et initiatives internationaux pertinents en matière de biodiversité, notamment la *Convention sur la diversité biologique (CDB)*, la *Convention de Ramsar*, la *Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS)*, la *Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES)*, la *Convention interaméricaine pour la protection et la conservation des tortues de mer (IAC)*, la *Commission baleinière internationale (CBI)* et l'*Initiative internationale pour les récifs coralliens (ICRI)* ainsi que ses réseaux mondiaux.

5. Ce plan de travail cherche à assurer la continuation réaliste et l'évolution stratégique des initiatives et des tâches initiées dans le cadre du plan de travail SPAW 2023-2024 (2025) (UNEP(DEPI)/CAR WG.43/3 Rev.1), sur la base de la disponibilité des ressources humaines et financières attendues. Il a été préparé par le Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE et le SPAW-RAC, en tenant compte des décisions et des recommandations des réunions précédentes du Protocole SPAW - y compris les Conférences des Parties (COP) et les Comités consultatifs scientifiques et techniques (STAC) - ainsi que des questions régionales et mondiales pertinentes alignées sur les objectifs du Protocole et du Programme SPAW, et des contributions reçues de la part des partenaires.
6. Dans ce contexte, le plan de travail vise également à promouvoir et à intégrer l'approche de la gestion basée sur les écosystèmes (EBM) pour lutter contre la dégradation des services écosystémiques prioritaires. Cet objectif sera atteint, en partie, grâce à une collaboration renforcée avec le sous-programme d'évaluation et de gestion de la pollution environnementale (AMEP) du secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE, compte tenu de la nature interdépendante de la perte de biodiversité et des pressions liées à la pollution dans les environnements côtiers et marins.
7. Le plan de travail vise en outre à contribuer à la conservation de la biodiversité et à l'utilisation durable des ressources côtières et marines, tout en répondant aux défis plus larges du développement durable et en reconnaissant l'interdépendance et la nature multidimensionnelle des systèmes écologiques et sociaux. Cette approche est également soutenue par d'autres accords multilatéraux sur l'environnement (AME), tels que la Convention sur la diversité biologique (CDB) - en particulier, par la mise en œuvre du Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) de Kunming-Montréal - et la Convention de Ramsar sur les zones humides.
8. Le plan de travail comprend quatre (4) grands domaines thématiques :
  - a) **Coordination du programme et partenariats stratégiques** : Supervision de la mise en œuvre globale du plan de travail SPAW, y compris la coordination avec les parties contractantes et les partenaires, l'établissement de rapports, la mobilisation des ressources et la communication.
  - b) **Renforcement des zones protégées dans la Grande Région Caraïbe** : y compris la création de nouvelles aires protégées (AP) et d'autres mesures de conservation efficaces basées sur les zones (OECM), l'expansion et le renforcement des zones existantes, et le renforcement des réseaux régionaux de AP tels que le réseau des ZP inscrites sur la liste SPAW et CaMPAM, ainsi que la collaboration avec d'autres réseaux régionaux et mondiaux de AP. Les activités comprennent également la formation et le renforcement des capacités de gestion des aires protégées, ainsi que l'élaboration de lignes directrices régionales visant à promouvoir des pratiques efficaces, fondées sur la science et harmonisées en matière d'aires protégées.
  - c) **Conservation des espèces menacées et en voie de disparition** : Y compris l'élaboration et la diffusion de lignes directrices de gestion spécifiques aux espèces et la mise en œuvre de mesures visant à soutenir la reconstitution, la protection et l'utilisation durable des espèces, le cas échéant.
  - d) **Conservation, restauration et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins** : Y compris les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers marins, par l'application d'une approche de gestion fondée sur les écosystèmes (EBM) pour faire face aux menaces pesant sur les écosystèmes, renforcer la résilience et maintenir les services écosystémiques essentiels, ainsi que pour faire face aux impacts et à la gestion des afflux de sargasses.

## 2. DOMAINES THÉMATIQUES

9. Les sections suivantes fournissent un résumé des objectifs stratégiques, des cibles, des principales activités, des résultats attendus et du budget dédié des quatre domaines thématiques du sous-programme SPAW pour l'exercice biennal 2026-2027, y compris les actions clés dans le cadre des grands projets et des efforts de coordination transversaux.

### 2.1. Coordination des programmes et partenariats stratégiques

10. La composante "Coordination du programme et partenariats stratégiques" est essentielle à la mise en œuvre efficace du protocole SPAW et de son sous-programme associé. Ce thème englobe la coordination opérationnelle quotidienne, l'engagement stratégique avec les parties contractantes et les partenaires, la mobilisation des ressources et le soutien aux processus environnementaux régionaux et mondiaux. Il comprend également la supervision des mécanismes de planification, de rapport, de communication et d'implication des parties prenantes du programme SPAW, qui sont essentiels pour atteindre les objectifs du protocole et améliorer sa visibilité et son impact dans la région des Caraïbes.

11. Pour l'exercice biennal 2026-2027, les activités relevant de ce thème se concentreront sur la promotion de la ratification du Protocole SPAW, le maintien d'une coordination solide entre toutes les composantes du programme, l'alignement des stratégies nationales en matière de biodiversité sur les cadres mondiaux tels que le Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal, et le renforcement de la collaboration avec les partenaires régionaux existants et nouveaux. Il s'agit notamment de renforcer la coopération avec le SPAW-RAC, le sous-programme AMEP, les réseaux d'activités régionales (RAR) de SPAW, la société civile et les organisations mondiales liées à la biodiversité, ainsi que de trouver de nouvelles sources de financement pour assurer la durabilité et l'efficacité des opérations de SPAW.

#### 2.1.1. Objectifs stratégiques, cibles, principales activités et résultats attendus

<b>THEME A. Coordination des programmes et partenariats stratégiques</b>
<b>Objectifs stratégiques :</b>
1. Promouvoir la ratification du protocole SPAW par les parties non contractantes
2. Superviser les activités quotidiennes et la coordination des projets et des activités du sous-programme SPAW.
3. Renforcer les mécanismes de gouvernance régionaux et nationaux, la disponibilité des ressources et les capacités pour la mise en œuvre et le respect du protocole SPAW, ainsi que les stratégies et plans d'action nationaux et régionaux approuvés pour la conservation de la biodiversité marine et côtière, l'utilisation durable et la promotion des économies fondées sur les océans et les principes de l'économie bleue.
4. Mobiliser des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre des projets et activités SPAW non financés.
5. Renforcer les synergies et la collaboration avec le SPAW-RAC, le sous-programme AMEP, les RAN SPAW (existants et nouveaux), les partenaires internationaux et régionaux concernés et les organisations actives dans la région des Caraïbes sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité côtière et marine.
<b>Cibles 2026-2027:</b>
1. Promouvoir la ratification du protocole SPAW par au moins un pays en menant des actions de sensibilisation ciblées et en partageant des informations actualisées sur la ratification avec l'ensemble des neuf parties non contractantes d'ici à la fin de 2027.
2. Assurer une coordination efficace du sous-programme SPAW en mettant en œuvre et en rendant compte d'au moins 80 % des activités décrites dans le plan de travail 2026-2027.

3. Renforcer la gouvernance et la capacité de mise en œuvre de SPAW en aidant au moins trois parties contractantes à aligner leurs stratégies ou cadres nationaux en matière de biodiversité sur le protocole et le GBF Kunming-Montréal.				
4. Mobiliser des ressources supplémentaires pour les activités SPAW non financées en élaborant et en soumettant au moins deux propositions de financement ou notes conceptuelles en collaboration avec les partenaires d'ici à 2027.				
5. Renforcer la collaboration avec le SPAW-RAC, l'AMEP, les RAN et d'autres partenaires en mettant en œuvre au moins dix initiatives conjointes et en encourageant la participation des parties prenantes dans l'ensemble de la région des Caraïbes.				
Principales activités	Projet(s)	Pilote	Partenaires	Résultats attendus
Promouvoir la ratification du protocole SPAW par les parties non contractantes.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC	a) Au moins une nouvelle ratification du protocole SPAW soutenue par des activités d'engagement ciblées.
		Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC	b) Présenter le protocole SPAW dans au moins trois forums régionaux ou internationaux.
		Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC	c) Élaboration d'un dossier de sensibilisation destiné à promouvoir la ratification, comprenant des orientations techniques et du matériel de communication, et diffusion auprès des neuf parties non contractantes.
Poursuivre la mise en œuvre du protocole SPAW et le développement du sous-programme régional qui le soutient.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC	a) 12 <sup>ème</sup> réunion du STAC SPAW avec des rapports officiels et des recommandations finalisés et diffusés dans les 6 mois suivant la réunion.
	Fonds fiduciaire (sous réserve des contributions des pays)	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC	a) 14 <sup>ème</sup> COP SPAW convoquée avec des rapports officiels et des décisions finalisées et diffusées dans les 6 mois suivant la réunion.
	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC, parties contractantes	a) Élaboration d'au moins quatre produits de sensibilisation (par exemple, des fiches d'information, de courtes vidéos) par an à l'intention des décideurs et de la société civile.
		Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC	b) Obtenir au moins un nouveau partenaire financier et soumettre deux propositions.
		Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC	c) Le site web du Secrétariat est mis à jour tous les mois avec des informations sur les projets SPAW, les activités et leurs résultats.
		SPAW-RAC	Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE	d) En fonction de l'activité des membres, des messages hebdomadaires maintenus sur la liste de diffusion du CaMPAM tout au long de la période. e) Des numéros trimestriels du bulletin d'information SPAW sont préparés et diffusés, et le site web du SPAW-RAC est mis à jour tous les trois mois avec des informations sur les projets SPAW, les activités et leurs résultats.
Apporter le soutien du secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE aux groupes de travail SPAW sur les zones protégées, les espèces, les dérogations et les sargasses.	Fonds opérationnels du SPAW-RAC	SPAW-RAC	Parties contractantes, membres du groupe de travail, secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE	a) Au moins quatre réunions de groupes de travail (par groupe de travail) ont été organisées et ont fait l'objet d'un procès-verbal.
			Membres du groupe de travail	b) Les rapports sont finalisés et diffusés dans un délai d'un mois après chaque réunion.

			Parties contractantes, membres du groupe de travail	c) a examiner et analyser les soumissions d'aires protégées et d'espèces des parties contractantes
Faciliter le flux de données et d'informations nationales des parties contractantes vers les bases de données régionales et mondiales, y compris pour soutenir les rapports sur les accords multilatéraux sur l'environnement (par exemple, les résolutions de l'AGNU et de l'UNEA), et contribuer aux bases de connaissances régionales (par exemple, la convention de Carthagène du WESR, le GCRMN, le SIMAR).	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE	GRID Genève, SPAW-RAC, LBS RACs, IO-CARIBE, GCRMN Caribbean Node, CO-NABIO, points focaux nationaux	a) Élaboration d'un mécanisme et d'orientations pour soutenir le partage de données entre les parties contractantes et les bases de données régionales et mondiales pertinentes b) Identification des ensembles de données prioritaires pour l'établissement de rapports et d'indicateurs dans le cadre de l'AGNU, de l'ANUE et des ODD c) Contribution aux plateformes régionales (par exemple, WESR, BIP, SIMAR, GCRMN) avec des données nationales actualisées d) Au moins 2 pays aidés à aligner leurs données marines sur les cadres mondiaux.
Promouvoir la visibilité et l'intégration des priorités de SPAW dans les principaux cadres de gouvernance et organes décisionnels régionaux (par exemple, OECS, CARICOM, AEC, CCAD, ALC, OCM).	PROCARIBE+	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC, CARICOM, OECS, AEC, CCAD, OCM, points focaux nationaux	a) Participation à au moins trois réunions techniques ou de haut niveau d'organisations régionales afin de présenter les priorités liées à SPAW et de favoriser l'alignement. b) Au moins deux mécanismes de coordination ou actions communes explorés ou formalisés (par exemple, protocoles d'accord, points de l'ordre du jour, plans de travail conjoints). c) SPAW et la convention de Carthagène figurent ou sont mentionnés dans les documents d'orientation ou les documents finaux d'au moins deux processus intergouvernementaux régionaux.
Lancer le processus d'élaboration d'un mécanisme de conformité pour les SPAW par le biais d'une consultation intergouvernementale.	SPAW	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC, parties contractantes, experts juridiques et techniques	a) Note conceptuelle et feuille de route pour l'élaboration d'un mécanisme de conformité, préparées pour discussion lors de la 12e réunion du STAC de SPAW. b) Le mandat du groupe de travail sur le respect des règles a été rédigé et adopté.
Aider les parties contractantes (sur demande) à mettre à jour et à améliorer la mise en œuvre des stratégies et plans d'action régionaux et/ou nationaux en matière de biodiversité (SPANB), en y intégrant la conservation de la biodiversité marine, l'utilisation durable et l'alignement sur le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC, Consortium SPAW	a) Soutien à la mise à jour des PANB dans au moins deux pays, avec soumission des documents finaux et alignement sur les objectifs de la KM-GBF.
Assurer l'élaboration et la mise en œuvre des projets en temps voulu et de manière coordonnée, le suivi des progrès par rapport aux objectifs et aux indicateurs, l'évaluation périodique et l'établissement de rapports.	PROCARIBE+	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC, Agences d'exécution partenaires	a) L'initiative UN2UN a été mise en œuvre en temps voulu.
				b) Suivi avec les partenaires nationaux et régionaux.
	GdM LME	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC, Agences d'exécution partenaires	c) Des rapports trimestriels sur l'état d'avancement des travaux et des rapports financiers sont présentés en temps voulu.
				d) Participation aux réunions du groupe de coordination du projet.
				a) L'initiative UN2UN a été mise en œuvre en temps voulu.
				b) Suivi avec les partenaires nationaux et régionaux.
CAMAC	SPAW-RAC	Partenaires régionaux	c) Des rapports trimestriels sur l'état d'avancement des travaux et des rapports financiers sont présentés en temps voulu.	
			d) Participation aux réunions du groupe de coordination du projet.	
				a) Les activités du projet impliquant le SPAW-RAC ont été mises en œuvre en temps voulu.

				b) Suivi avec les partenaires nationaux et régionaux.	
				c) Des rapports trimestriels sur l'état d'avancement des travaux et des rapports financiers sont présentés en temps voulu.	
				d) Participation aux réunions du groupe de coordination du projet.	
	SARGCOOP	SPAW-RAC	Partenaires régionaux		a) Les activités du projet impliquant le SPAW-RAC ont été mises en œuvre en temps voulu.
					b) Suivi avec les partenaires nationaux et régionaux.
					c) Des rapports trimestriels sur l'état d'avancement des travaux et des rapports financiers sont présentés en temps voulu.
	Programme de petites subventions SPAW - Sous réserve de la disponibilité des fonds.	SPAW-RAC	Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE		d) Participation aux réunions du groupe de coordination du projet.
					a) Au moins une nouvelle contribution financière pour soutenir le mécanisme de petites subventions de SPAW a été obtenue.
					b) Au moins un appel à propositions lancé
	Programme de soutien régional pour le réseau de gestionnaires de zones protégées inscrites sur la liste SPAW dans la région des Caraïbes - Sous réserve de la disponibilité du financement	SPAW-RAC	Partenaires régionaux		c) Finalisation de la procédure de sélection et de passation de marchés pour au moins 4 projets locaux ou régionaux.
					d) Au moins deux cycles de suivi technique avec tous les partenaires financés au cours de la mise en œuvre.
					a) Collecte de fonds terminée.
		Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC	b) Suivi avec les partenaires régionaux, nationaux et locaux sélectionnés.	
				c) Les rapports d'avancement et les rapports financiers sont présentés en temps voulu.	
Fournir une assistance technique et des conseils aux parties contractantes pour la mise en œuvre de la convention de Carthagène et du protocole SPAW.	N/A	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC, RAN	a) Soutien à la préparation de nouvelles propositions de projets FEM sur des sujets liés aux AMP, à la conservation de la biodiversité marine, au GBF, à la BBNJ, aux sargasses et à la gestion du sable, entre autres.	
				a) Des mises à jour trimestrielles sont soumises au Bureau SPAW, résumant l'avancement des décisions du STAC et de la COP.	
Entreprendre des examens périodiques de la coopération bilatérale avec les organisations partenaires afin de renforcer les synergies et l'impact sur la mise en œuvre du protocole SPAW dans les pays.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE	AME mondiaux, partenaires régionaux, SPAW-RAC	b) Des orientations sur la mise en œuvre nationale des parties contractantes et du protocole SPAW sont fournies par le biais de notes d'information et de documents ministériels types.	
				a) Au moins trois cadres de coopération (par exemple, des protocoles d'accord, des lettres d'intention, des plans de travail conjoints ou des activités de collaboration) signés ou renouvelés, ou des activités conjointes avec des organisations régionales et/ou mondiales liées à la biodiversité et des AME (CDB, CITES, Ramsar, BBNJ, CMS, IAC), y compris d'autres RSCAP.	
				b) Au moins une activité conjointe avec le CRFM et le projet BE-CLME+ pour faire progresser l'aménagement de l'espace marin et la gestion des aires marines protégées.	
				c) Au moins deux initiatives techniques ou politiques conjointes mises en œuvre en collaboration avec des organismes d'intégration régionale (par exemple, CARICOM, OECS, AEC) afin de renforcer l'alignement sur les priorités en matière de biodiversité marine.	

				d) Un examen annuel des protocoles d'accord est effectué, couvrant au moins trois cadres de coopération.
Faciliter l'établissement de rapports sur les objectifs et indicateurs pertinents en matière d'écosystèmes marins.	PROCARIBE+	Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC, parties contractantes	a) L'élaboration du prochain rapport sur l'état des zones de la convention a été lancée en utilisant une approche d'évaluation intégrée, et au moins trois parties contractantes ont bénéficié d'un soutien pour établir un rapport sur les écosystèmes marins conformément aux exigences régionales et/ou mondiales en matière d'établissement de rapports (ODD 14).
Aider les parties contractantes à intégrer la biodiversité marine et les services écosystémiques dans les stratégies nationales d'économie bleue et de développement fondé sur les océans.	PROCARIBE+, SPAW	Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC, LBS RACs, OECS, CARICOM, Parties contractantes	a) Au moins deux échanges techniques ou ateliers sur l'intégration de la biodiversité marine dans la planification de l'économie bleue. b) Au moins une étude de cas ou un document de bonnes pratiques sur les approches écosystémiques soutenant les économies basées sur les océans.
Faciliter la coopération avec les projets pertinents et les mécanismes de coordination relatifs à la biodiversité marine.	PROCARIBE+	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC, partenaires régionaux	a) Participation au mécanisme de coordination des océans (en tant que suppléant du coordinateur) assurée. b) Participation aux comités et groupes de travail du siège du PNUE sur la biodiversité marine et les PEID assurée.
Promouvoir et renforcer la coopération avec les RAN existants et nouveaux.	N/A	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE et SPAW-RAC	RANs et partenaires régionaux, Consortium SPAW	a) Soutien aux consultations en vue de la création d'un réseau d'activités régionales pour les mammifères marins (RAN), sur la base des recommandations du STAC10. b) Reconnaissance du rôle de WIDECAS en tant que Réseau d'Activités Régionales (RAR) pour les tortues marines, suivant le mécanisme suggéré par le STAC et approuvé par la COP.
Renforcer la collaboration avec les organisations de la société civile (OSC), notamment en encourageant la poursuite de l'engagement avec le consortium SPAW.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Consortium SPAW	Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE, SPAW-RAC Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE, SPAW-RAC, parties contractantes et CDB	a) Au moins deux webinaires ou échanges techniques conjoints avec des OSC sur des thèmes liés à la biodiversité marine ont été organisés. b) Analyse de l'intégration des objectifs du cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal dans les plans d'action nationaux pour la biodiversité, et de la manière dont il soutient la coordination du protocole SPAW, avec des résultats présentés au STAC12 et à la COP14. c) Études documentaires sur 1) le tourisme durable et les écosystèmes et 2) les effets du changement climatique et les écosystèmes, dont les résultats ont été présentés au STAC13 et à la COP15.

### 2.1.2. Personnel du programme SPAW

12. Au cours de la période 2026-2027, la coordination quotidienne de la mise en œuvre du sous-programme SPAW continuera d'être supervisée par le responsable du programme SPAW, qui est chargé de la coordination générale du programme SPAW et des fonctions du Secrétariat du Protocole. L'administrateur de programme sera soutenu par l'assistant de programme SPAW, les administrateurs auxiliaires (JPO), les volontaires des Nations Unies (UNV) et les stagiaires, le cas échéant et selon leur disponibilité.

13. Un soutien technique et opérationnel supplémentaire continuera d'être fourni par le Centre d'Activités Régionales pour SPAW (SPAW-RAC), situé en Guadeloupe et soutenu par le gouvernement français. Le SPAW-RAC opère dans le cadre institutionnel de la "DEAL" Guadeloupe (*La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement*), le représentant local du Ministère français en charge de l'environnement. Le SPAW-RAC a pour mission de soutenir la mise en œuvre du protocole SPAW. Son personnel à temps plein comprend un (1) directeur, un (1) directeur adjoint - coordinateur de programme et un (1) assistant administratif financé par le ministère français de la transition écologique. L'équipe est également soutenue par des chargés de projet dont le rôle dépend du financement disponible pour le projet. En 2025, l'équipe comprend trois (3) collaborateurs supplémentaires financés par l'UE, le Ministère français et le PNUE, travaillant sur des domaines clés tels que la mégafaune marine, les écosystèmes marins (récifs coralliens et Sargasses), et les aires protégées. Les détails de la répartition des responsabilités entre l'équipe SPAW du Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE et l'équipe du SPAW-RAC en ce qui concerne la coordination du projet sont décrits dans l'annexe I.

### 2.1.3. Budget proposé (indicatif)

Activité	2026 Budgété			2027 Budgété		
	CTF	Autres Contributions	Coût total	CTF	Autres Contributions	Coût total
Salaire du chargé de programme/de l'assistant (SM) et autres coûts d'appui	419,800.00	132,000.00 <sup>1</sup>	551,800.00	419,800.00	67,800.00 <sup>1</sup>	419,800.00
Salaire du directeur/directeur adjoint/assistant (SM) et autres frais de soutien du SPAW-RAC	-	456,500.00 <sup>2</sup>	456,500.00	-	456,500.00 <sup>2</sup>	456,500.00
Préparation des réunions COP14 et STAC12	-	-	-	79,656.00		147,456.00
<b>TOTAL (USD)</b>	<b>419,800.00</b>	<b>588,500.00</b>	<b>1,008,300.00</b>	<b>499,456.00</b>	<b>524,300.00</b>	<b>1,023,756.00</b>

<sup>1</sup>Comprend le financement des projets du Golfe du Mexique (GoM LME) et de PROCARIBE+.

<sup>2</sup>Inclut le financement de la France par l'intermédiaire du SPAW-RAC.

14. L'annexe II fournit le budget consolidé couvrant tous les domaines thématiques et les activités dans le cadre du plan de travail du protocole SPAW, offrant une vue d'ensemble des ressources nécessaires à la mise en œuvre. Les activités sans financement attribué sont énumérées à l'annexe III, les identifiant comme des priorités pour la mobilisation des ressources, tout en soulignant également que le financement sera nécessaire non seulement pour mettre en œuvre les activités elles-mêmes, mais aussi pour soutenir les besoins en personnel à court terme au Secrétariat et au SPAW-RAC, essentiels pour leur exécution. L'annexe IV présente les synergies et les collaborations actuelles et potentielles avec des institutions, des projets et des initiatives qui, bien qu'ils ne soient pas explicitement inclus dans les activités du plan de travail, contribuent aux objectifs du protocole en soutenant la conservation de la biodiversité marine et côtière par la coopération technique, le partage des données, le soutien politique, le renforcement des capacités et la coordination régionale. Ces collaborations en cours et émergentes sont essentielles pour améliorer l'efficacité, la visibilité et la portée du protocole SPAW, en renforçant la mise en œuvre grâce à des initiatives coordonnées, au développement de projets conjoints et à des plateformes partagées pour l'échange de connaissances et de capacités.

## 2.2. Renforcement des zones marines et côtières protégées dans la région des Caraïbes

15. Le domaine thématique du renforcement des zones protégées dans la région des Caraïbes se concentre sur l'amélioration de la création, de la gestion et de l'efficacité des zones protégées (ZP) et des autres mesures de conservation efficaces basées sur les zones (OECM) à travers la région des Caraïbes. Ces outils sont essentiels à la conservation de la biodiversité marine, au maintien des services écosystémiques et au soutien des moyens de subsistance durables. Le sous-programme SPAW y contribue en fournissant une assistance technique, en encourageant l'utilisation de lignes directrices régionales et en facilitant la collaboration entre les parties prenantes aux niveaux local, national et régional.
16. Pour la période biennale 2026-2027, les activités donneront la priorité à la désignation et au renforcement des AP et des OECM, au renforcement des capacités des gestionnaires de sites et des institutions, et au renforcement de la coopération régionale par le biais d'échanges et d'apprentissage par les pairs. Une attention particulière sera accordée au renforcement des activités du réseau et du forum de gestion des aires marines protégées des Caraïbes (CaMPAM) et du réseau des aires protégées inscrites sur la liste SPAW, qui jouent un rôle essentiel en facilitant le partage des connaissances, la formation et le soutien technique dans l'ensemble de la région. Les efforts porteront également sur la mise à jour des lignes directrices régionales, la mise en œuvre de projets de planification et de restauration basés sur des sites, et un engagement accru avec les réseaux mondiaux d'aires protégées afin d'assurer la participation active des Caraïbes aux dialogues et plateformes internationaux sur la biodiversité.

### 2.2.1. Objectifs stratégiques, cibles, principales activités et résultats attendus

<b>Objectifs stratégiques :</b>				
1. Soutenir les gouvernements dans la création d'aires marines et côtières protégées (AP) et d'autres mesures de conservation efficaces (OECM), ainsi que dans le renforcement des aires existantes dans la région élargie des Caraïbes (ROC), notamment en améliorant la communication et la coopération entre les sites de la région.				
2. Aider les gouvernements et les ONG à mettre en place et à renforcer les capacités humaines afin d'améliorer l'efficacité des AP et des OECM, tant sur les sites individuels qu'au sein des systèmes nationaux.				
3. Soutenir la mise en œuvre des lignes directrices pour l'établissement, la planification, la gestion et l'inscription des aires protégées élaborées dans le cadre du protocole SPAW.				
4. Favoriser la collaboration et l'échange de connaissances entre les réseaux d'aires protégées au niveau des Caraïbes et au niveau mondial.				
<b>Cibles 2026-2027 :</b>				
1. Faciliter la création ou l'expansion d'au moins deux aires marines et côtières protégées (AP) et/ou d'autres mesures de conservation efficaces (OECM), et soutenir le renforcement des capacités et la coopération entre au moins cinq sites existants dans la région des Caraïbes d'ici à 2027.				
2. Organiser au moins deux activités régionales de formation ou de renforcement des capacités pour les praticiens de l'AP/OECM dans l'ensemble de la région des Caraïbes d'ici à 2027.				
3. Soutenir le processus de nomination d'au moins deux nouvelles aires protégées en vue de leur inclusion dans le protocole SPAW, en fournissant une assistance technique aux autorités nationales tout au long du processus, d'ici à 2027.				
4. Faciliter au moins deux initiatives conjointes ou échanges entre les réseaux d'AP caribéens et mondiaux d'ici 2027 afin de promouvoir le partage des connaissances, la coordination et la visibilité des AP dans la région des Caraïbes.				
<b>Principales activités</b>	<b>Projet(s)</b>	<b>Pilote</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Résultats attendus</b>
Soutenir l'opérationnalisation du réseau des gestionnaires de zones protégées inscrites sur la liste SPAW (sous réserve de l'examen de la proposition par le STAC SPAW), y compris	Sous réserve de la disponibilité des fonds	SPAW-RAC	NatureXpairs, réseau de zones protégées SPAW, partenaires régionaux	a) Au moins un programme d'accompagnement a été mis en œuvre, deux webinaires régionaux ont été organisés et une visite d'échange a été organisée pour les gestionnaires de zones protégées.

les échanges, les formations et la collaboration entre pairs.				<p>b) Méthodologie d'adaptation au climat testée au moins dans deux sites pilotes répertoriés par SPAW et élaboration de plans de gestion de l'érosion côtière spécifiques à chaque site.</p> <p>c) Déploiement de zones éducatives protégées et lancement d'un appel à micro-projets.</p> <p>d) Participation à la dynamique des réseaux suprarégionaux de zones protégées assurée.</p> <p>e) Élaboration d'une feuille de route pour l'après-2030 et proposition d'un modèle économique préliminaire pour la viabilité à long terme du réseau.</p>
Renforcer les capacités de gestion des AMP par le biais du programme de formation des formateurs du CaMPAM.	GEF PROCARIBE+ / Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE	UNOPS, Reef Check République dominicaine, SPAW-RAC	<p>a) Mise à jour et numérisation du programme de formation ToT du CaMPAM.</p> <p>b) Au moins cinq activités de suivi de la 14e édition de la ToT du CaMPAM mises en œuvre dans les pays anglophones.</p> <p>c) 15e édition de la formation sur le CaMPAM pour les pays hispanophones, avec la participation d'au moins huit pays et 20 praticiens de l'AMP.</p> <p>d) Au moins cinq activités de suivi de la 15e édition de la ToT du CaMPAM mises en œuvre dans les pays hispanophones.</p>
Soutenir la création et le renforcement des AP et des OECM, en collaboration avec les partenaires nationaux et locaux.	GEF PROCARIBE+	Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE	UNOPS, CARDIQUE, CARSUCRE	a) Deux nouvelles AMP ont été créées en Colombie.
			UNOPS, INVEMAR, Parcs nationaux de Colombie	b) Renforcement d'une AMP existante en Colombie.
			UNOPS, MENR	<p>c) Un sanctuaire marin existant renforcé en République dominicaine.</p> <p>d) Zones pilotes de fermeture ou de restauration de la pêche (OECM) mises en œuvre en République dominicaine.</p>
	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Centre national des zones protégées de Cuba	UNOPS, PNUE Secrétariat de la Convention de Carthagène	a) Deux nouvelles AMP ont été créées à Cuba.
		SPAW-RAC	PNUE Secrétariat de la Convention de Carthagène, Parties contractantes	a) Soutien aux AP nouvellement créées et existantes pour qu'elles soient incluses dans la liste des AP SPAW
Renforcer la surveillance environnementale et la gestion des récifs coralliens dans les AMP grâce à des indicateurs normalisés, des systèmes d'alerte précoce et des plateformes de partage de données.	FEM GdM LME	Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE	Autorités nationales (Cuba, Mexique, États-Unis), SPAW-RAC, UNOPS, CONABIO, Kalanbio	a) Amélioration des mécanismes de coordination entre les AMP nationales et les réseaux d'AMP à Cuba, au Mexique et aux États-Unis.
			UNOPS, CONABIO	b) Données de surveillance des AMP intégrées dans SIMAR pour au moins deux pays participants.
Soutenir l'opérationnalisation du réseau des gestionnaires de zones protégées inscrites sur la liste SPAW (sous réserve de l'examen de la proposition par le STAC SPAW), y compris	Sous réserve de la disponibilité des fonds	SPAW-RAC	NatureXpairs, réseau de zones protégées SPAW, partenaires régionaux	a) Au moins un programme d'accompagnement a été mis en œuvre, deux webinaires régionaux ont été organisés et une visite d'échange a été organisée pour les gestionnaires de zones protégées.

les échanges, les formations et la collaboration entre pairs.				<p>b) Méthodologie d'adaptation au climat testée au moins dans deux sites pilotes répertoriés par SPAW et élaboration de plans de gestion de l'érosion côtière spécifiques à chaque site.</p> <p>c) Déploiement de zones éducatives protégées et lancement d'un appel à micro-projets.</p> <p>d) Participation à la dynamique des réseaux suprarégionaux de zones protégées assurée.</p> <p>e) Élaboration d'une feuille de route pour l'après-2030 et proposition d'un modèle économique préliminaire pour la viabilité à long terme du réseau.</p>
Réviser et mettre à jour les "Lignes directrices et critères communs pour les zones protégées dans la région des Caraïbes" de 1996, conformément aux articles 4, 5, 6, 8 et 13 du protocole SPAW (sous réserve de l'approbation du STAC et de la COP).	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE	<p>SPAW-RAC</p> <p>SPAW-RAC, parties contractantes, experts du groupe de travail</p> <p>SPAW-RAC</p>	<p>a) Les lignes directrices de 1996 ont été révisées et mises à jour afin de les aligner sur les articles 4, 5, 6, 8 et 13 du protocole SPAW.</p> <p>b) Les réactions des parties contractantes et des experts du groupe de travail ont été prises en compte au cours du processus de consultation.</p> <p>c) Les lignes directrices mises à jour sont soumises pour approbation au STAC 12 (2027), à la suite de consultations.</p>
Soutenir la mise en œuvre nationale du protocole SPAW (planification et gestion des aires protégées au niveau local).	Programme de petites subventions SPAW - Sous réserve de la disponibilité des fonds	SPAW-RAC	<p>Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE, Consortium SPAW</p> <p>ONG locales, organisations communautaires</p> <p>ONG locales, organisations communautaires</p>	<p>a) Au moins une nouvelle source de financement est assurée pour soutenir et étendre le mécanisme de petites subventions en faveur des sites inscrits sur la liste SPAW.</p> <p>b) Soutenir la mise en œuvre d'au moins trois projets sur site visant à actualiser ou à mettre en œuvre des plans de gestion dans les aires protégées inscrites sur la liste SPAW.</p> <p>c) Compilation et publication d'un rapport sur les enseignements tirés et les meilleures pratiques des projets financés.</p>
Renforcer les synergies et les initiatives conjointes avec d'autres réseaux d'aires protégées des Caraïbes et du monde entier afin de promouvoir le partage d'outils, de bonnes pratiques et d'actions coordonnées.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE	<p>SPAW-RAC, CaMPAM, MPANetwork listé par SPAW, MPA-Connect, MARFund, RedParques, DCNA, Sustainable Grenadines, NAMPAM</p> <p>SPAW-RAC</p> <p>SPAW-RAC, MPA-Connect, MARFund, NAMPAM, RedParques, Global MPA Network</p>	<p>a) Facilitation des activités conjointes et de l'échange de connaissances entre les réseaux régionaux d'aires protégées.</p> <p>b) Collaboration avec le réseau mondial des réseaux d'aires protégées formalisée par un plan de travail commun.</p> <p>c) la représentation des Caraïbes est assurée dans au moins deux événements ou plates-formes internationaux sur la biodiversité.</p>
Promouvoir des pratiques touristiques durables pour renforcer la gestion des aires protégées, soutenir la conservation de la biodiversité et encourager l'utilisation durable des	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Programme "One Planet Sustainable Tourism" du PNUE	Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE, SPAW-RAC, Consortium SPAW	a) Début des discussions et des efforts de coordination en vue d'élaborer des normes régionales sur le tourisme durable pour la région des Caraïbes.

écosystèmes côtiers et marins dans la région des Caraïbes.		Fondation Reef-World et Secrétariat de la Convention de Carthagène de l'ONU	SPAW-RAC, gestionnaires de l'AP	a) Promotion de l'adoption du code de conduite sur les palmes vertes dans au moins deux autres aires protégées.
				b) Deux sessions de formation régionales sur les normes "Green Fins" ont été organisées à l'intention des opérateurs touristiques et des praticiens des aires protégées.
				c) Production de matériel de communication établissant un lien entre les pratiques de pêche à la palme verte et les objectifs de biodiversité de SPAW.

### 2.2.2. Budget proposé (indicatif)

Activité	2026 Budgété			2027 Budgété		
	CTF	Autres Contributions	Coût total	CTF	Autres Contributions	Coût total
Renforcer les capacités de gestion des AMP par le biais du programme de formation des formateurs du CaMPAM.	-	55,330.00 <sup>1</sup>	55,330.00	-	-	-
Soutenir la création et le renforcement des AMP et des OECM, en collaboration avec les partenaires nationaux et locaux.	-	250,018.50 <sup>1</sup>	250,018.50	-	45,333.34 <sup>1</sup>	45,333.34
Renforcer la surveillance environnementale et la gestion des récifs coralliens dans les AMP grâce à des indicateurs normalisés, des systèmes d'alerte précoce et des plateformes de partage de données.	-	65,000.00 <sup>2</sup>	65,000.00	-	-	-
Soutenir l'opérationnalisation du réseau des gestionnaires de zones protégées inscrites sur la liste SPAW (sous réserve de l'examen de la proposition par le STAC SPAW), y compris les échanges, les formations et la collaboration entre pairs.	-	-	103,400.00	-	-	-
Réviser et mettre à jour les "Lignes directrices et critères communs pour les zones protégées dans la région des Caraïbes" de 1996, conformément aux articles 4, 5, 6, 8 et 13 du protocole SPAW (sous réserve de l'approbation du STAC et de la COP).	-	-	-	-	-	-
Soutenir la mise en œuvre nationale du protocole SPAW (planification et gestion des AMP au niveau local).	-	40,000.00 <sup>3</sup>	40,000.00	-	-	-
Renforcer les synergies et les initiatives conjointes avec d'autres réseaux d'AMP caribéens et mondiaux afin de promouvoir le partage d'outils, de bonnes pratiques et d'actions coordonnées.	-	-	-	-	-	-
Promouvoir des pratiques touristiques durables pour renforcer la gestion des AMP, soutenir la conservation de la biodiversité et encourager l'utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins dans la région des Caraïbes.	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL (USD)</b>	<b>-</b>	<b>410,348.50</b>	<b>513,748.50</b>	<b>-</b>	<b>45,333.34</b>	<b>45,333.34</b>

<sup>1</sup>Inclut les fonds du projet PROCARIBE+.

<sup>2</sup>Comprend des fonds provenant du projet LME du gouvernement britannique.

<sup>3</sup>Inclut le financement du SPAW-RAC.

### 2.3. Conservation des espèces menacées et en voie de disparition

17. La conservation des espèces menacées et en danger est une composante essentielle du protocole SPAW, qui aide les parties contractantes à renforcer leurs efforts nationaux et régionaux pour protéger les espèces en danger. Ce domaine thématique se concentre sur l'amélioration de la sensibilisation, de la coordination et du soutien technique pour la conservation et la gestion des espèces menacées, en danger et migratrices, y compris celles qui ont une importance écologique et économique. Il encourage également l'élaboration et la mise en œuvre de plans de reconstitution, de lignes directrices de gestion et de mesures de conservation fondées sur les dispositions du protocole SPAW et les priorités régionales.
18. Au cours de l'exercice biennal 2026-2027, le sous-programme SPAW donnera la priorité aux actions qui s'appuient sur les réseaux et les partenariats existants en matière de conservation des espèces, soutiennent la mise en œuvre sur le terrain et améliorent l'accès à l'information et aux outils. Un accent particulier sera mis sur le renforcement de la coopération pour la mégafaune marine, y compris les tortues de mer, et les lamantins, ainsi que sur l'avancement des campagnes de sensibilisation et l'élaboration de lignes directrices régionales. Le programme continuera également à aider les parties contractantes à aligner leur législation nationale et leurs plans de gestion des espèces sur les dispositions de SPAW et sur des cadres régionaux plus larges.

#### 2.3.1. Objectifs stratégiques, cibles, principales activités et résultats attendus

<b>Objectifs stratégiques :</b>				
1. Promouvoir la sensibilisation et l'action régionales sur les priorités liées à la gestion des espèces menacées, en danger et migratrices, afin de renforcer les efforts de protection nationaux et régionaux.				
2. Soutenir les parties contractantes dans la mise en œuvre des actions prioritaires identifiées dans les plans de gestion et de rétablissement des espèces existantes, ainsi que dans les recommandations élaborées dans le cadre du protocole SPAW.				
3. Promouvoir et soutenir les parties contractantes dans l'élaboration et la mise en œuvre de lignes directrices pour la conservation et la gestion des espèces dans le cadre du protocole SPAW.				
4. Aider les parties contractantes à élaborer, le cas échéant, des plans et des programmes de gestion efficaces pour les espèces prioritaires d'intérêt régional, y compris les espèces d'importance économique.				
<b>Cibles 2026-2027 :</b>				
1. Mettre en œuvre au moins trois initiatives régionales de sensibilisation (campagnes de communication, webinaires, matériel pédagogique, etc.) axées sur la conservation des espèces menacées, en voie de disparition et migratrices d'ici à 2027.				
2. Soutenir au moins deux parties contractantes dans la mise en œuvre des actions prioritaires identifiées dans les plans nationaux ou régionaux de rétablissement et de gestion des espèces alignés sur les dispositions du protocole SPAW d'ici à 2027.				
3. Finaliser et valider une ligne directrice régionale actualisée ou nouvelle pour la conservation et la gestion des espèces dans le cadre du protocole SPAW, et fournir un soutien technique pour son application dans au moins deux pays d'ici à 2027.				
4. Soutenir l'élaboration ou la mise à jour d'au moins deux plans de gestion des espèces pour les espèces prioritaires d'intérêt régional, y compris celles d'importance économique, avec l'aval des autorités nationales d'ici à 2027.				
<b>Principales activités</b>	<b>Projet(s)</b>	<b>Pilote</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Résultats attendus</b>
Soutenir la conservation de la mégafaune marine menacée (par exemple, le requin-baleine, la raie manta, le requin-marteau, le poisson-scie, les oiseaux de mer), les prises	CAMAC	SPAW-RAC	OFB-Agoa, WWF, ONG locale, PNUE Convention de Carthagène	a) Maintien et renforcement du réseau régional d'échouage des mammifères marins par la création d'une liste de points focaux et d'outils pour le partage des données.

accessoires de tortues de mer. la protection des mammifères marins.			WECAFC, CRFM, Birds Caribbean, Widecast, OFB-Agoa, WWF, Réseau Cari'mam	b) Évaluation socio-économique et environnementale des interactions entre la pêche et la mégafaune marine, élaborée en collaboration avec au moins deux organisations de pêche.
		WIDECAST	SPAW-RAC	c) WIDECAST a contribué à la mise en place d'un réseau régional d'intervention en cas d'échouage de tortues marines dans au moins cinq pays.
Soutenir la mise en œuvre nationale du protocole SPAW (activités de surveillance et de conservation des espèces).	Programme de petites subventions SPAW - Sous réserve de la disponibilité des fonds	SPAW-RAC	Secrétariat de la Convention de Carthage du PNUE, Consortium SPAW	a) Au moins une nouvelle source de financement est assurée pour soutenir et étendre le mécanisme de petites subventions en faveur des espèces inscrites sur la liste SPAW.
			Partenaires nationaux/locaux (société civile, ONG)	b) Mise en œuvre d'au moins trois projets sur le terrain pour soutenir les initiatives locales de surveillance et de conservation des espèces.
				c) Compilation et publication d'un rapport sur les enseignements tirés et les meilleures pratiques des projets financés.
Communication et information sur les espèces figurant dans les annexes du protocole SPAW.	CAMAC	SPAW-RAC	Membres de CARI'MAM	a) Une communication active est maintenue à travers le réseau CARI'MAM en partageant au moins 2 mises à jour ou documents pertinents par an via WhatsApp et en promouvant l'échange informel de connaissances entre les membres.
			Secrétariat de la Convention de Carthage du PNUE	b) Au moins 12 messages ou mises à jour concernant les espèces publiés par an sur les sites web et les médias sociaux du Secrétariat de la Convention de Carthage et du SPAW-RAC, y compris des mises à jour, des articles, des cartes et des données (par exemple, des modèles de distribution des espèces, des couloirs migratoires).
	Sous réserve de la disponibilité des fonds		Secrétariat de la Convention de Carthage du PNUE	SPAW-RAC, Consortium SPAW
Promouvoir la collaboration régionale pour la protection des populations de lamantins.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Aquarium marin de Clearwater	Secrétariat de la Convention de Carthage du PNUE, SPAW-RAC	a) Soutien technique et de coordination pour le développement d'une alliance régionale pour la conservation des lamantins, en participant à des initiatives menées par des partenaires, en facilitant le partage des connaissances et en soutenant la rédaction d'une vision commune ou d'un plan d'action.

2.3.2. ***Budget proposé (indicatif)***

Activité	2026 Budgété			2027 Budgété		
	CTF	Autres Contributions	Coût total	CTF	Autres Contributions	Coût total
Soutenir la conservation de la mégafaune marine menacée (par exemple, le requin-baleine, la raie manta, le requin-marteau, le poisson-scie, les oiseaux de mer), les prises accessoires de tortues de mer, la protection des mammifères marins.	-	260,260.00 <sup>1</sup>	260,260.00	-	202,441.80 <sup>1</sup>	202,441.80
Soutenir la mise en œuvre nationale du protocole SPAW (activités de surveillance et de conservation des espèces).	-	-	-	-	-	-
Communication et information sur les espèces figurant dans les annexes du protocole SPAW.	-	-	-	-	-	-
Promouvoir la collaboration régionale pour la protection des populations de lamantins.	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL (USD)</b>	-	<b>260,260.00</b>	<b>260,260.00</b>	-	<b>202,441.80</b>	<b>202,441.80</b>

<sup>1</sup>Inclut les fonds du projet CAMAC.

## 2.4. Conservation, restauration et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins

19. La conservation, la restauration et l'utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins répondent au besoin urgent de protéger et de restaurer des écosystèmes clés tels que les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers marins, qui fournissent des services essentiels à la biodiversité, à la résilience climatique et au bien-être humain. Ce domaine thématique promeut la gestion basée sur les écosystèmes et les solutions basées sur la nature en tant qu'approches directrices pour assurer la santé et la productivité à long terme des habitats côtiers et marins à travers la région des Caraïbes. Le sous-programme SPAW est essentiel pour soutenir les actions de conservation et de restauration, faciliter les systèmes de surveillance régionaux et promouvoir l'échange de connaissances afin d'informer les politiques et la gestion efficaces.
20. Au cours de la période biennale 2026-2027, un accent particulier sera mis sur le renforcement des plateformes régionales telles que le GCRMN-Caraïbes, l'expansion des efforts de restauration à petite échelle, et le renforcement de la collaboration sur les stratégies de carbone bleu et les évaluations de la vulnérabilité. Les actions se concentreront également sur la lutte contre les menaces émergentes telles que les afflux de sargasses en encourageant la coordination régionale, en soutenant les études sur le terrain et en intégrant les considérations relatives à la biodiversité dans les plans d'action. Le sous-programme continuera à s'engager avec des partenaires à tous les niveaux pour mobiliser les ressources, partager les connaissances et faire progresser les approches intégrées et scientifiques de la gestion des écosystèmes côtiers et marins.

### 2.4.1. Objectifs stratégiques, cibles, principales activités et résultats attendus

<b>Cibles 2026-2027 :</b>				
1. Soutenir la mise en œuvre d'au moins quatre projets pilotes fondés sur les écosystèmes ou la nature pour la restauration ou la gestion durable des récifs coralliens, des mangroves ou des herbiers marins dans la région des Caraïbes d'ici à 2027.				
2. Améliorer la fonctionnalité et le contenu d'au moins deux plateformes régionales (par exemple, GCRMN-Caraïbes, SIMAR) en intégrant des ensembles de données actualisés, en publiant un rapport de situation régional et en élargissant la participation d'au moins cinq institutions nationales supplémentaires d'ici à 2027.				
3. Réaliser au moins deux initiatives de sensibilisation ou de coopération (par exemple, webinaires, notes d'information, dialogues avec les parties prenantes) sur la valeur des écosystèmes marins et les incidences de l'afflux de sargasses d'ici à 2027.				
4. Faciliter au moins deux initiatives régionales ou nationales de restauration des écosystèmes soutenues ou coordonnées dans le cadre de SPAW, y compris des activités d'échange de connaissances, une assistance technique ou des partenariats visant à améliorer les résultats de la restauration des écosystèmes marins et côtiers prioritaires, d'ici à 2027.				
<b>Principales activités</b>	<b>Projet(s)</b>	<b>Pilote</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Résultats attendus</b>
Continuer à coprésider le nœud caribéen du GCRMN et soutenir la conservation des récifs coralliens.	FEM GdM LME	SPAW-RAC	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE, ICRI, GCRMN au niveau mondial, GCRMN au niveau national Experts et institutions	a) Au moins cinq produits de données thématiques sur les récifs coralliens ou des notes d'orientation partagés via le GCRMN. b) Finalisation et promotion du rapport sur l'état des récifs coralliens dans les Caraïbes en 2025. c) Contribution des Caraïbes au rapport global du GCRMN et participation à au moins un atelier d'examen.
		Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC, UNOPS, Kalanbio, CONABIO, NOAA, CNAP	d) Renforcement, dans au moins deux pays, des réseaux nationaux et régionaux d'évaluation, de surveillance et de restauration des récifs coralliens, y compris ceux qui sont touchés par le blanchiment des coraux et/ou la SCTLTD.

				e) Amélioration de la visibilité et de la communication au niveau politique des résultats de la surveillance des récifs dans la Grande Caraïbe, y compris la diffusion par l'intermédiaire de plateformes telles que SIMAR.
Améliorer la compréhension et la prise de conscience des impacts et de la valeur écologiques des sargasses, promouvoir les bonnes pratiques de gestion et intégrer les considérations relatives à la biodiversité dans un plan d'action régional sur les sargasses.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	SPAW-RAC	Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE, Région Guadeloupe, OECS, AEC, groupe de travail sargasses, RAC-IMA, RAC-CIMAB, OEWG-LBS, Convention d'Abidjan	a) Soutien à la mise en œuvre d'au moins trois actions du plan d'action régional pour les sargasses, en collaboration avec le groupe de travail sur les sargasses (sous réserve de l'examen du projet de plan d'action par le STAC SPAW, la COP SPAW et la COP/IGM).
	SARGCOOP II-	SPAW-RAC	Réseau d'AMP inscrit sur la liste SPAW, Université des Antilles	a) Réalisation d'au moins une étude de terrain et publication des résultats sur l'impact des sargasses sur la biodiversité dans les AMP classées SPAW d'ici 2027.
			Géo Planète bleue	b) Soutien au développement ou à l'intégration d'au moins un outil de prévision de la vulnérabilité des écosystèmes dans les systèmes de données régionaux.
Améliorer la conservation et la résilience des récifs coralliens dans les AMP du golfe du Mexique.	FEM GdM LME	Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC, UNOPS, Kalanbio, CONABIO, NOAA, CNAP	a) Adoption et publication d'un ensemble d'au moins quatre indicateurs communs relatifs aux récifs coralliens pour les AMP du golfe du Mexique. b) Au moins un protocole d'alerte précoce pour le blanchiment des coraux ou les maladies coralliennes développé en coordination avec les partenaires nationaux des pays du Golfe du Mexique. c) Réalisation d'au moins deux exercices d'intégration de données au sein de SIMAR.
Promouvoir la coopération régionale et l'échange de connaissances sur les efforts de restauration des écosystèmes axés sur les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers marins.	Sous réserve de la disponibilité des fonds	Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE	SPAW-RAC, LBS RACs, Regional Fisheries bodies (e.g., CRFM, OSPESCA), ICRI, GCRMN-Caribbean, Saint Lucia Restoration Flagship, Regional Projects	a) Au moins un échange régional ou un séminaire en ligne organisé pour présenter les lignes directrices en matière de restauration et les études de cas sur la restauration des coraux, des mangroves et des herbiers marins.
				b) Au moins une activité conjointe ou une proposition élaborée avec l'AMEP ou des organisations de pêche reliant la restauration à la réduction de la pollution et à la protection de l'habitat.
				c) Inventaire ou répertoire des lignes directrices et des protocoles de restauration régionaux et nationaux existants, élaborés et diffusés.
Soutenir la mise en œuvre nationale du protocole SPAW (conservation, surveillance et restauration des écosystèmes marins et côtiers).	Programme de petites subventions SPAW - Sous réserve de la disponibilité des fonds	SPAW-RAC	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE, partenaires nationaux/locaux (AP, société civile, ONG)	a) Au moins une nouvelle source de financement est assurée pour soutenir et étendre le mécanisme de petites subventions soutenant les initiatives locales pour la conservation et la restauration des écosystèmes. b) Mise en œuvre d'au moins trois projets sur site pour soutenir les initiatives locales de conservation et de restauration des écosystèmes. c) Compilation et publication d'un rapport sur les enseignements tirés et les meilleures pratiques des projets financés.
Contribuer à l'inclusion des écosystèmes à carbone bleu dans les stratégies climatiques nationales.	PROCARIBE+ / Initiative de renforcement des capacités pour l'écosystème du carbone	Pew Charitable Trust	Secrétariat de la convention de Carthagène du PNUE, SPAW-RAC,	a) Contribution aux efforts nationaux de renforcement des capacités sur les écosystèmes de carbone bleu en soutenant au moins deux ateliers dirigés par des partenaires tels que Pew ou des autorités

	bleu		gouvernements nationaux	nationales.  b) L'intégration du carbone bleu dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) est soutenue dans au moins trois pays par le partage des ressources techniques, la promotion de l'échange entre pairs et la participation à des réunions de coordination dirigées par des partenaires.  c) L'échange régional d'expériences et de bonnes pratiques sur le carbone bleu est facilité par la collaboration à au moins un événement régional ou une initiative de partage des connaissances.  d) Élaboration d'orientations techniques et soutien à la formulation ou à la mise à jour d'au moins deux politiques ou réglementations nationales intégrant l'économie bleue et la conservation des écosystèmes à base de carbone bleu.
Contribuer au développement et à la validation d'une évaluation de la liste rouge des écosystèmes (RLE) pour les récifs coralliens des Caraïbes.	Fonds de l'UICN	UICN	Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE, SPAW-RAC	a) Contribution au processus d'évaluation de la Liste rouge des écosystèmes des Caraïbes (RLE) pour au moins deux sous-régions en fournissant des données techniques et en facilitant la validation par des experts.  b) Élaboration d'un rapport technique identifiant les zones récifales prioritaires et les mesures de conservation recommandées grâce au partage des données, à la participation à l'examen par les pairs et aux consultations avec les partenaires.  c) Diffusion des résultats finaux de l'EFR encouragée et facilitée par le biais d'au moins trois plateformes ou processus politiques régionaux ou mondiaux (par exemple, CDB, ICRI, GCRMN), en collaboration avec l'UICN et d'autres acteurs concernés.

**2.4.2. Budget proposé (indicatif)**

Activité	2026 Budgété			2027 Budgété		
	CTF	Autres Contributions	Coût total	CTF	Autres Contributions	Coût total
Continuer à coprésider le nœud caribéen du GCRMN et soutenir la conservation des récifs coralliens.	-	-	-	-	-	-
Améliorer la compréhension et la prise de conscience des impacts et de la valeur écologiques des sargasses, promouvoir les bonnes pratiques de gestion et intégrer les considérations relatives à la biodiversité dans un plan d'action régional sur les sargasses.	-	388,568.54 <sup>1</sup>	388,568.54	-	489,084.40 <sup>1</sup>	489,084.40
Améliorer la conservation et la résilience des récifs coralliens dans les AMP du golfe du Mexique.	-	103,192.00 <sup>2</sup>	103,192.00	-	-	-
Promouvoir la coopération régionale et l'échange de connaissances sur les efforts de restauration des écosystèmes axés sur les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers marins.	-	-	-	-	-	-
Soutenir la mise en œuvre nationale du protocole SPAW (conservation, surveillance et restauration des écosystèmes marins et côtiers).	-	-	-	-	-	-
Contribuer à l'inclusion des écosystèmes à carbone bleu dans les stratégies climatiques nationales.	-	-	-	-	-	-
Contribuer au développement et à la validation d'une évaluation de la liste rouge des écosystèmes (RLE) pour les récifs coralliens des Caraïbes.	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL (USD)</b>	-	<b>491,760.54</b>	<b>491,760.54</b>	-	<b>489,084.40</b>	<b>489,084.40</b>

<sup>1</sup>Comprend des fonds provenant du projet INTERREG SARGCOOP II de l'UE et de la France.

<sup>2</sup>Comprend des fonds provenant du projet LME du gouvernement britannique.

### 3. CONCLUSION

21. Le plan de travail 2026-2027 du protocole SPAW établit un cadre stratégique complet pour faire progresser la conservation de la biodiversité marine et côtière sur le site et dans la région des Caraïbes. Il reflète les priorités régionales tout en s'alignant sur les engagements mondiaux en matière de biodiversité, tels que le Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal. À travers ses domaines thématiques et ses activités, le plan de travail cherche à renforcer la gouvernance, à améliorer la gestion des zones et des espèces protégées, à promouvoir la restauration et l'utilisation durable des écosystèmes et à favoriser la collaboration et les partenariats entre les secteurs et les parties prenantes. Ce plan de travail intègre les activités du Secrétariat de la Convention de Carthagène du PNUE et du SPAW-RAC à l'appui du sous-programme SPAW, ainsi que les contributions d'autres partenaires, projets et initiatives qui font progresser collectivement la mise en œuvre du protocole.
22. La mise en œuvre réussie du plan de travail dépendra de la coopération soutenue entre les parties contractantes, les partenaires régionaux et la communauté des parties prenantes au sens large, ainsi que de la mobilisation de ressources adéquates. En travaillant ensemble, en tirant parti des synergies et en s'appuyant sur les initiatives existantes, le protocole SPAW vise à maximiser son impact, sa visibilité et sa contribution au développement durable et à la résilience de la région.

## ANNEXE I : VUE D'ENSEMBLE DES PROJETS SOUTENANT LA MISE EN ŒUVRE DU PROTOCOLE SPAW, SOULIGNANT LA RESPONSABILITÉ DU SECRÉTARIAT ET DU SPAW-RAC

Projet	Produits à livrer	Information / Endossement / Approbation	Fonds	Partenaires du projet	Responsable	Chronologie
GEF PROCARIBE+ : Protéger et restaurer le capital naturel de l'océan, renforcer la résilience et soutenir les investissements régionaux pour un développement socio-économique bleu durable dans les grands écosystèmes marins des Caraïbes et du nord du plateau continental brésilien (région CLME+).	a) Le programme de formation continue du CaMPAM a été numérisé et rendu accessible en ligne.	Informations (approuvées lors de la COP11 de SPAW)	FEM (via le PNUD)	PNUD, UNOPS, SPAW-RAC, autorités nationales	Secrétariat de la convention de Carthagène	2025-2027
	b) Livraison de la 15e édition de la FdF pour les pays hispanophones et mise en œuvre des activités de suivi de la 14e édition pour les pays anglophones.					
	c) En Colombie : création de deux nouvelles AMP et renforcement d'une AMP existante.					
	d) En République dominicaine : création d'OECEM pilotes et renforcement d'un sanctuaire marin existant.					
GEF GoM LME : Mise en œuvre du programme d'action stratégique du grand écosystème marin du golfe du Mexique	a) Accord sur au moins quatre indicateurs normalisés relatifs aux récifs coralliens pour les AMP dans le golfe du Mexique.	Informations (approuvées lors de la COP11 de SPAW)	FEM (via le PNUE)	PNUE, UNOPS, SPAW-RAC, Agences nationales du Mexique, des Etats-Unis et de Cuba	Secrétariat de la convention de Carthagène	2024-2026
	b) Élaboration d'au moins un protocole d'alerte précoce en cas de blanchissement du corail ou de maladie corallienne, en collaboration avec des partenaires nationaux.					
	c) Intégration des données nationales de surveillance des AMP dans SIMAR afin d'améliorer le partage des données et la prise de décision au niveau régional.					
	d) Contribution technique et données au rapport 2025 sur l'état des récifs coralliens dans les Caraïbes.					
CAMAC Phase II : Mégafaune marine des Caraïbes et activités anthropiques	a) Maintien et renforcement du réseau régional d'échouage des mammifères marins par la création d'une liste de points focaux et d'outils pour le partage des données.	Informations (approuvées lors de la COP11 de SPAW)	UE Interreg Caraïbes + Divers partenaires du projet	OFB, SPAW-RAC, WWF-NL, WIDECAS, Birds Caribbean, autres ONG locales	SPAW-RAC	2025-2027
	b) Évaluation socio-économique et environnementale des interactions entre la pêche et la mégafaune marine, élaborée en collaboration avec au moins deux organisations de pêche.					
	c) WIDECAS a contribué à la mise en place d'un réseau régional d'intervention en cas d'échouage de tortues marines dans au moins cinq pays.					
	d) Poursuite de la contribution au réseau CARIMAM et soutien à la mise en œuvre du plan d'action pour les mammifères marins (MMAP) dans la région des Caraïbes.					
SARGCOOP II : Renforcement de la gouvernance régionale et de la coopération environnementale en matière de gestion des sargasses dans la Grande Caraïbe	a) Réalisation d'au moins une étude de terrain et publication des résultats sur l'impact des sargasses sur la biodiversité dans les AMP classées SPAW d'ici 2027.	Informations (approuvées lors de la COP11 de SPAW)	UE Interreg Caraïbes + Divers partenaires du projet	Conseil régional de Guadeloupe, Université des Antilles, Geo blue Planet, OECS Autre ONG locale	SPAW-RAC	2025-2027
	b) Soutien au développement ou à l'intégration d'au moins un outil de prévision de la vulnérabilité des écosystèmes dans les systèmes de données régionaux.					

Programme de soutien régional pour les AMP inscrites sur la liste SPAW	a) Organisation d'au moins une visite d'échange, de deux webinaires régionaux et d'un programme de mentorat par les pairs parmi les gestionnaires d'AMP inscrites sur la liste SPAW.	Informations	Recherche de financement	NatureXpairs, Réserves Naturelles de France	SPAW-RAC	2026-2030
	b) Élaboration d'un projet de stratégie visant à assurer la viabilité à long terme et le financement du réseau d'AMP inscrit sur la liste SPAW au-delà de 2030.					
	c) Mise en œuvre d'une planification de l'adaptation au climat dans au moins deux AMP pilotes inscrites sur la liste SPAW, y compris l'élaboration de plans de gestion des risques d'érosion côtière spécifiques à chaque site.					
Programme de petites subventions SPAW	a) Lancement d'un appel à propositions et sélection d'au moins quatre projets menés par la société civile et axés sur la conservation de la biodiversité d'ici à 2027.	Informations	Recherche de financement	ONG locales, autorités nationales	SPAW-RAC	2026-2027
	b) Mise en œuvre d'activités de restauration des écosystèmes et de conservation des espèces dans les zones classées SPAW.					
	c) Compilation et publication d'un rapport régional sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés, basé sur les résultats des projets financés.					

**ANNEXE II. BUDGET DU SOUS-PROGRAMME SPAW POUR L'EXERCICE BIENNAL 2026-2027**

Domaines thématiques	2026 Budgété			2027 Budgété			Total
	CTF	Autres Contributions	Coût total	CTF	Autres Contributions	Coût total	
Coordination du programme et partenariat stratégique	419,800.00	588,500.00	1,008,300.00	499,456.00	524,300.00	1,023,756.00	2,032,056.00
Renforcement des zones marines protégées dans la RGA	-	410,348.50	410,348.50	-	45,333.34	45,333.34	455,681.84
Conservation des espèces menacées et en voie de disparition	-	260,260.00	260,260.00	-	202,441.80	202,441.80	462,701.80
Conservation, restauration et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins	-	491,760.54	491,760.54	-	489,084.40	489,084.40	<b>980,844.94</b>
<b>TOTAL (USD)</b>	<b>419,800.00</b>	<b>1,750,869.04</b>	<b>2,170,669.04</b>	<b>499,456.00</b>	<b>1,261,159.54</b>	<b>1,760,615.54</b>	<b>3,931,284.58</b>

## ANNEXE III : LISTE DES ACTIVITÉS NON FINANCIÉES

Domaine thématique	Activité proposée	Produits à livrer	Budget prévisionnel
Coordination des programmes et partenariats stratégiques	Promouvoir la ratification du protocole SPAW par les parties non contractantes.	Présenter le protocole SPAW dans au moins trois forums régionaux ou internationaux.	15,000.00
		Élaboration d'un dossier de sensibilisation destiné à promouvoir la ratification, comprenant des orientations techniques et du matériel de communication, et diffusion à l'ensemble des neuf parties non contractantes.	5,000.00
	Poursuivre la mise en œuvre du protocole SPAW et le développement du sous-programme régional qui le soutient.	Élaboration d'au moins quatre produits de sensibilisation (par exemple, des fiches d'information, de courtes vidéos) par an à l'intention des décideurs et de la société civile.	5,000.00
	Aider les parties contractantes (sur demande) à mettre à jour et à améliorer la mise en œuvre des stratégies et plans d'action régionaux et/ou nationaux en matière de biodiversité (SPANB), en y intégrant la conservation de la biodiversité marine, l'utilisation durable et l'alignement sur le cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal.	Soutien à la mise à jour des SPANB dans au moins deux pays, les documents finaux étant soumis et alignés sur les objectifs de la KM-GBF.	60,000.00
	Programme de petites subventions SPAW - Sous réserve de la disponibilité des fonds	Au moins un appel à propositions a été lancé	230,000.00
		Au moins deux séries de suivi technique avec tous les partenaires financés pendant la mise en œuvre.	20,000.00
	Faciliter le flux de données et d'informations nationales des parties contractantes vers les bases de données régionales et mondiales, y compris pour soutenir les rapports sur les accords multilatéraux sur l'environnement (par exemple, les résolutions de l'AGNU et de l'UNEA), et contribuer aux bases de connaissances régionales (par exemple, la convention de Carthagène du WESR, le GCRMN, le SIMAR).	Mécanisme et orientation développés pour soutenir le partage des données des parties contractantes vers les bases de données régionales et mondiales pertinentes	10,000.00
		Identification des ensembles de données prioritaires pour l'établissement de rapports et d'indicateurs dans le cadre de l'AGNU, de l'ANUE et des ODD	10,000.00
		Contribution aux plateformes régionales (par exemple, WESR, SIMAR, GCRMN) avec des données nationales actualisées	20,000.00
		Au moins deux pays ont été aidés à aligner leurs rapports sur les données marines avec les cadres mondiaux.	30,000.00
	Promouvoir la visibilité et l'intégration des priorités de SPAW dans les principaux cadres de gouvernance et organes décisionnels régionaux (par exemple, OECS, CARICOM, AEC, CCAD, ALC, OCM).	Participation à au moins trois réunions techniques ou de haut niveau d'organisations régionales pour présenter les priorités liées à SPAW et favoriser l'alignement.	15,000.00
	Lancer le processus d'élaboration d'un mécanisme de conformité pour les SPAW par le biais d'une consultation intergouvernementale.	Note conceptuelle et feuille de route pour l'élaboration d'un mécanisme de conformité, préparées pour discussion lors de la réunion SPAW STAC12.	15,000.00
		Rédaction du mandat du groupe de travail sur le respect des règles.	15,000.00
	Entreprendre des examens périodiques de la coopération bilatérale avec les organisations partenaires afin de renforcer les synergies et l'impact sur la mise en œuvre du protocole SPAW dans les pays.	Au moins une activité conjointe avec le CRFM et le projet BE-CLME+ pour faire progresser l'aménagement de l'espace marin et la gestion des aires marines protégées.	30,000.00
		Au moins deux initiatives techniques ou politiques conjointes mises en œuvre en collaboration avec des organismes d'intégration régionale (par exemple, CARICOM, OECS, AEC) afin de	60,000.00

		renforcer l'alignement sur les priorités en matière de biodiversité marine.	
	Fournir une assistance technique et des conseils aux parties contractantes pour la mise en œuvre de la convention de Carthagène et du protocole SPAW.	Des orientations sur la mise en œuvre nationale des parties contractantes et du protocole SPAW sont fournies par le biais de notes d'information et de documents ministériels types.	10,000.00
	Renforcer la collaboration avec les organisations de la société civile (OSC), notamment en encourageant la poursuite de l'engagement avec le consortium SPAW.	Au moins deux webinaires ou échanges techniques conjoints avec des OSC sur des thèmes liés à la biodiversité marine ont été organisés.	1,000.00
		Coordination des études documentaires sur le tourisme durable, les écosystèmes, les incidences du changement climatique et les objectifs du cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal, intégration dans les plans d'action nationaux pour la biodiversité, et présentation des résultats au STAC12 et à la COP14.	1,000.00
Renforcer les zones protégées dans la RGA	Renforcer les capacités de gestion des AMP par le biais du programme de formation des formateurs du CaMPAM.	15e édition de la formation sur le CaMPAM pour les pays hispanophones, avec la participation d'au moins huit pays et 20 praticiens de l'AMP.	80,000.00
		Au moins cinq activités de suivi de la 15e édition de la ToT CaMPAM mises en œuvre dans les pays hispanophones.	50,000.00
	Soutenir la création et le renforcement des AMP et des OEEM, en collaboration avec les partenaires nationaux et locaux.	Soutien aux AMP nouvellement créées et existantes pour qu'elles soient incluses dans la liste des AMP de SPAW	15,000.00
	Soutenir l'opérationnalisation du réseau des gestionnaires de zones protégées inscrites sur la liste SPAW (sous réserve de l'examen de la proposition par le STAC SPAW), y compris les échanges, les formations et la collaboration entre pairs.	Un programme d'accompagnement a été mis en œuvre, deux webinaires régionaux ont été organisés et une visite d'échange a été organisée pour les gestionnaires de zones protégées.	190,000.00
		La méthodologie d'adaptation au climat a été testée au moins dans deux sites pilotes inscrits sur la liste SPAW, et des plans de gestion de l'érosion côtière spécifiques à chaque site ont été élaborés.	150,000.00
		Déploiement de zones éducatives protégées et lancement d'un appel à micro-projets.	100,000.00
		Participation à la dynamique des réseaux suprarégionaux de zones protégées assurée.	20,000.00
		Élaboration d'une feuille de route pour l'après-2030 et proposition d'un modèle économique préliminaire pour la viabilité à long terme du réseau.	50,000.00
	Renforcer les synergies et les initiatives conjointes avec d'autres réseaux d'AMP caribéens et mondiaux afin de promouvoir le partage d'outils, de bonnes pratiques et d'actions coordonnées.	Facilitation des activités conjointes et de l'échange de connaissances entre les réseaux régionaux d'AMP.	20,000.00
		Collaboration avec le réseau mondial des réseaux d'AMP formalisée par un plan de travail commun.	5,000.00
		Représentation des Caraïbes dans au moins deux événements ou plateformes internationaux sur la biodiversité.	10,000.00
	Promouvoir des pratiques touristiques durables pour renforcer la gestion des AMP, soutenir la conservation de la biodiversité et encourager l'utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins dans la région des Caraïbes.	Discussions initiales et efforts de coordination en vue d'élaborer des normes régionales sur le tourisme durable pour la région des Caraïbes.	10,000.00
		Promotion de l'adoption du code de conduite sur les palmes vertes dans au moins deux AMP supplémentaires.	10,000.00

		Deux sessions de formation régionales sur les normes "Green Fins" ont été organisées pour les opérateurs touristiques et les praticiens des aires marines protégées.	20,000.00
		Production de matériel de communication établissant un lien entre les pratiques de pêche à la palme verte et les objectifs de biodiversité de SPAW.	5,000.00
Conservation des espèces menacées et en voie de disparition	Communication et information sur les espèces figurant dans les annexes du protocole SPAW.	Réalisation d'un examen législatif régional sur les espèces inscrites aux annexes I à III de SPAW, couvrant au moins cinq parties contractantes.	40,000.00
	Promouvoir la collaboration régionale pour la protection des populations de lamantins.	Soutien technique et de coordination pour le développement d'une alliance régionale pour la conservation des lamantins, en participant à des initiatives menées par des partenaires, en facilitant le partage des connaissances et en soutenant la rédaction d'une vision commune ou d'un plan d'action.	50,000.00
Conservation, restauration et utilisation durable des écosystèmes côtiers et marins	Promouvoir la coopération régionale et l'échange de connaissances sur les efforts de restauration des écosystèmes axés sur les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers marins.	a) Au moins un échange régional ou un séminaire en ligne organisé pour présenter les lignes directrices en matière de restauration et les études de cas sur la restauration des coraux, des mangroves et des herbiers marins.	2,000.00
		b) Au moins une activité conjointe ou une proposition élaborée avec l'AMEP ou des organisations de pêche liant la restauration à la réduction de la pollution et à la protection de l'habitat.	200,000.00
		c) Inventaire ou répertoire des lignes directrices et des protocoles de restauration régionaux et nationaux existants, élaborés et diffusés.	5,000.00
	Contribuer à l'inclusion des écosystèmes à carbone bleu dans les stratégies climatiques nationales.	Élaboration d'orientations techniques et soutien à la formulation ou à la mise à jour d'au moins deux politiques ou réglementations nationales intégrant l'économie bleue et la conservation des écosystèmes à base de carbone bleu.	60,000.00
<b>Total</b>			<b>1,309,000.00</b>

### ANNEXE IV : COLLABORATIONS ET SYNERGIES ACTUELLES ET POTENTIELLES AVEC DES INSTITUTIONS, DES PROJETS ET DES INITIATIVES SOUTENANT LE PROTOCOLE SPAW

Institution / Projet / Initiative	Champ d'application	Alignement sur SPAW	Collaboration ou synergies actuelles / potentielles
CAF	Financement durable de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources marines	Soutien à la gestion du Sargasses et à la mise en œuvre du GBF	Collaboration potentielle pour la gestion des afflux de sargasses et la mise en œuvre du GBF
CANARI	Conservation et gouvernance au niveau communautaire	Engagement des parties prenantes locales	Collaboration actuelle et potentielle en matière de recherche, de rapports et de renforcement des capacités dans le domaine de la gouvernance
FBC	Financement durable de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources marines	Mise en œuvre de la feuille de route des AMP bleues (30x30) et de la facilité des AMP - projet EMPAC, projet BuEFin, fonds fiduciaires nationaux et actions en faveur des sargasses.	Collaboration actuelle sur la feuille de route "Actioning the Blue MPA" (30x30)
CERMES, UWI	Recherche universitaire et renforcement des capacités	Renforcement des capacités et recherche et gestion des sargasses	Collaboration continue dans le cadre du CaMPAM ToT et sur le Sargasses
Conseil Régional de Guadeloupe	Agence gouvernementale régionale (Conseil régional de la Guadeloupe)	Gestion des afflux de sargasses	Collaboration actuelle dans le cadre du projet SARGCOOP II
CRFM	Coordination régionale de la politique de la pêche dans les Caraïbes	Gouvernance de la pêche, protection de l'habitat	Collaboration actuelle par le biais du SOI, de l'OCM, de PROCARIBE+ et du BE CLME+.
ECOP	L'engagement des jeunes dans la gouvernance des océans	Renforcement des capacités et équité intergénérationnelle	Collaboration permanente sur l'engagement et la visibilité des jeunes
UE / Euroclima+	Résilience climatique et adaptation du milieu marin	Gestion des afflux de sargasses et NbS	Collaboration potentielle en matière de financement et de coordination régionale
FITI	Transparence et gouvernance de la pêche	Pêche durable, gestion des données, gestion des espèces répertoriées	Collaboration potentielle en matière d'information et de sensibilisation
GCFI	Sciences de la pêche et formation dans le Golfe et les Caraïbes	Gestion des AMP, promotion de l'EBM	Participation conjointe actuelle aux réunions annuelles et à la sensibilisation, soutien à la mise en œuvre du CaMPAM.
GFCR	Financer la résilience des récifs coralliens	Conservation et restauration des récifs coralliens	Soutien actuel aux Bahamas, à MAR et à San Andres
GRID-Arendal	Visualisation et évaluation des données marines mondiales	Soutien à l'établissement de rapports régionaux et à la visualisation	Collaboration actuelle à des évaluations régionales sur la GIZC, la BBNJ et la PSM
GRID-Genève	Données environnementales et outils d'information	Soutien à l'établissement de rapports sur la convention de Carthage	Collaboration permanente sur les flux de données
ICRI	Partenariat mondial pour la conservation des récifs coralliens	Surveillance, conservation et restauration des récifs coralliens (GCRMN)	Collaboration continue politiques, surveillance (GCRMN-nœud des Caraïbes), conservation et restauration des récifs coralliens
Fonds MAR	Financement de la conservation des récifs et des zones côtières	Soutien aux AMP et à la conservation des écosystèmes côtiers et marins.	Collaboration permanente par le biais d'activités conjointes et du protocole d'accord existant
MSP-Global	Processus de planification de l'espace marin	Intégration des aires marines protégées dans le programme national de surveillance de l'environnement	Collaboration actuelle par l'intermédiaire de l'IO-CARIBE et de MSPGlobal
NatureXpairs	Le pôle français des espaces protégés et des populations	Renforcer les réseaux d'AP et les capacités de gestion	Collaboration actuelle grâce à l'élaboration d'un projet visant à soutenir le réseau d'aires protégées

			SPAW
OBPS	Données ouvertes et bonnes pratiques	Harmonisation et transparence des politiques	Collaboration actuelle par l'intermédiaire de l'équipe de travail sur la politique de l'OBPS et du projet ADAPT de l'OBPS
OFB-Agoa Sancturay	Sanctuaire pour les mammifères marins	Protection, connaissance et sensibilisation à la conservation des mammifères marins	Collaboration actuelle dans le cadre du projet CAMAC
OSPESCA	Coordination régionale de la politique de la pêche en Amérique centrale	Gouvernance de la pêche, protection de l'habitat	Collaboration actuelle par l'intermédiaire du SOI, de l'OCM et de PROCARIBE+.
Racines Saltwatta	Connaissances traditionnelles et expansion des AMP	AMP communautaires et intégration culturelle	Collaboration potentielle sur la gouvernance des sites transfrontaliers
SOI (CBD)	Plate-forme mondiale visant à établir des partenariats et à renforcer les capacités de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité marine et côtière.	Échange technique et mise en œuvre régionale	Engagement permanent par le biais d'ateliers et de dialogues
TNC	Planification régionale de la conservation et développement d'une plateforme de données pour 30x30	Soutenir la conservation du milieu marin et l'aménagement de l'espace sur la base de données scientifiques.	Collaboration actuelle par le biais de la plateforme de données scientifiques 30x30 des Caraïbes, y compris l'intégration des données, les analyses régionales et les efforts de communication conjoints.
UNESCO IOCARIBE	Coordination de la science et de la politique océaniques à l'échelle des Caraïbes	Planification de l'espace marin, partage des données, dialogue politique	Collaboration actuelle par l'intermédiaire de l'OCM et de PROCARIBE+.
WECAFC-FAO	Coordination de la politique régionale de la pêche en AOC	Pêche durable, évaluations régionales	Collaboration permanente par le biais des groupes de travail de la WECAFC, du SOI, de l'OCM et de PROCARIBE+. Collaboration potentielle sur le plan d'agrégation des frères.
WIDECAST	Réseau de conservation des tortues de mer des Caraïbes	Soutenir la conservation des tortues de mer (annexe II)	Collaboration actuelle par l'intermédiaire de la CAMAC
WWF Pays-Bas	Fonds mondial pour la nature	Soutenir la conservation de la mégafaune	Collaboration actuelle par l'intermédiaire de la CAMAC